



Les AMIS de la NATURE

Fédération Régionale
PROVENCE-MEDITERRANEE

Compte rendu du Comité régional du 11 janvier 2025

Ordre du jour :

- 1 - Désignation d'un président de séance
- 2 - Approbation de l'ordre du jour
- 3 - Approbation du PV du congrès régional du 05 octobre 2024
- 4 - Point sur la trésorerie régionale
- 5 - Région :
 - Point sur les Associations Locales : AG 2024/25 – Activités inter-AL
 - Intérêt d'un compte Hello-Asso – rôle de la Région
 - Abandons de remboursement de frais des bénévoles – rôle de la Région
 - Formations 2025 : ARP1, ARP2/3
 - Rencontres régionales 2025
 - Assurance MAIF 2025: point sur les garanties
- 6 - Fédération :
 - Congrès National 2025 – Mandataires des AL, participants, accompagnateurs
- 7 - Divers
- 8 - Date et lieu du prochain comité régional

Absents :

Présents : voir liste jointe ci-après

Ouverture de la séance à 10h

Yves Huet souhaite la bienvenue à tous.

Points de l'ordre du jour	Informations - débats	Propositions - décisions
1. Désignation d'un président de séance	est proposé au poste de présidente de séance M Claude Pelleing	Approuvé à l'unanimité
2. Approbation de l'ordre du jour	Après lecture et précisions (ajout projet de motion au congrès 2025), l'ordre du jour est adopté	Approuvé à l'unanimité
3. Approbation du PV du Comité Régional du 05 octobre 2024	rappel des décisions adoptées au comité du 25 Mai	PV approuvé à l'unanimité
4 Trésorerie régionale	- Validation des comptes 2024/25 Michel Fabre, trésorier, présente les opérations comptables effectuées durant la période 1^{er} octobre 2024 – 31 décembre 2024, et fait le point sur la trésorerie disponible à ce jour : voir sur le powerpoint joint Rappel : Part de la cotisation à la région de 2,5€ par adhérent. Le nombre d'adhérents retenu pour 2024 est celui communiqué par la Fédération pour le Congrès 2025 L'appel au versement de la cotisation régionale est distribué en séance aux AL présentes,	Diffusion par mail à effectuer aux AL absentes (Montpellier et Vallée du Gapeau) Virement à effectuer sur le compte de la région tenu par le trésorier régional Michel Fabre (voir son adresse dans le fichier joint, liste des présents)
5. Région : - Point sur les AL locales - AG des AL	La Seyne a eu son AG le 29 novembre : 2 entrées au bureau AG de la Plaine du Coudon : 10 janvier 2025 à noter : réveillon 31_12_2025 dans le Champsaur, et 31_12_2026 dans la région Toulonnaise, reveillons ouverts à toutes les sections AG de Toulon le 23 nov à noter : ateliers de réflexion afin de faire parler les adhérents : Quel avenir pour l'Association	le CR des AG sont à envoyer à la Région

(paiements par CB)	d'Aix un compte HelloAsso a été créé. Ce compte permet de payer en ligne avec une CB. Si des Associations ont des besoins occasionnels de ce service (campagne spécifique, journée d'adhésion ou autre..) il est possible d'utiliser un compte créé pour la région à cet effet	Si besoin prendre contact avec Yves
Abandons de remboursement des frais de bénévoles	Cette opération est utilisé pour les frais de déplacements des membres du comité de la région. Il est également possible de l'utiliser pour des bénévoles des associations locales	Si besoin prendre contact avec Yves, d'ici la fin du mois de janvier 2025
Assurance Maif point sur les garanties Des questions se posent (en particulier assurances des locaux mis à disposition des AL par les mairies),	A l'analyse du contrat national, les locaux occupés plus de 8j et le matériel de base des AL ne sont pas assurés. Demande a été faite à la Fédé de prendre en compte ce fait. Pour 2025, la Région reconduit le contrat régional pour les lieux et le matériel.	Le coût de ce contrat régional 2025 est pris en compte par la Région. Envoyer lieu et adresse des locaux de permanence pour obtenir une attestation d'assurance
Formations 2025 assurées par la région	- Une formation ARP1 est programmée les 8-9 Mars 2025 à la maison de quartier du Pont du Las à Toulon L'AL Toulon re-programme une Formation Prévention et secours civiques de niveau 1 – PSC1 (formation gratuite) L'AL Toulon a programmé des formations à l'utilisation des outils informatiques GPS L'AL Toulon demande la possibilité d'une formation « Longe-Côte »	Voir directement avec l'AL Toulon si des adhérents de la région sont intéressés Ces formations sont ouvertes aux autres sections Voir avec la Fédé
Rencontres régionales 2025		Décision du lieu et de la date reportée au prochain Comité
6. Fédération : - Réunions :	Rapport du Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre 2024	Le CR est en ligne sur le site de la Fédération et sur le site Régional

Congrès Fédéral 2025	Rapport du Bureau National du 23 novembre	Le CR est en ligne sur le site de la Fédération et sur le site Régional
	Prochains CA : 17 janvier puis 1 ^{er} Mars Congrès 18 au 21 avril	
	- Congrès Fédéral 2025 : auberge du Lac Noir à Orbey du 18 au 21 avril 2025. Le tableau de répartition des délégués en fonction du nombre d'adhérents à jour dans Dolibarr, la mutualisation des frais ont été diffusés en novembre . 15 janvier 2025: date butoir : pour les candidatures au BN, les demandes de médailles fédérales, la remise des motions	Pour le Congrès voir les décisions prises sur le fichier joint ci-dessous
Formations	ARP2 : 12 au 18 Avril au Chalet de La Beuille ARP3 : Du 21 au 27 Septembre	Faire confirmer par la Fédé/Formation si l'organisation d'une formation ARP2 peut se faire par des adhérents ARP3 (la Région possède plusieurs ARP3 prêts à cette tâche)
Date du prochain comité	À confirmer par AL Toulon (disponibilité de la salle)	14 Juin 2025

Fin de la séance à .13h30

Yves Huet
Président régional

Francis Tressieres
Secrétaire

Comité régional du 11 Janvier 2025

Point sur le Congrès régional 2025 à Orbey des 18 au 21 Avril 2025

1 - Participants

Participants comme délégués :

- La Seyne : Michel Fabre
- Marseille : Michel Parraud
- Toulon : Jacqueline Pequignot
- Aix : Christiane Zick
- Plaine du Coudon : Jean Marie Sullice
- Vallée du Gapeau : Christian Traversa
- Val d'Issole : ne pourra envoyer personne au Congrès, recherche un délégué :
- Montpellier : absent à la réunion, doit être questionné sur le sujet
- Région PM : Yves Huet

Accompagnant :

- La Seyne : Christiane Fabre
- Plaine du Coudon : Jacqueline
- Toulon : Bernard Duleba

Autres participants :

- Plaine du Coudon : 1
- Toulon : 1

Bernard Duleba désigné délégué de l'AL Val D'Issole

2 – Mutualisation des frais :

Les frais des délégués sont mutualisés. Ce qui a pour conséquence qu'une AL qui ne participe pas au Congrès en n'ayant envoyé personne doit toutefois participer à la mutualisation des frais en payant sa quote-part.

Pour éviter le renouvellement de problème tel que celui rencontré lors du dernier Congrès avec Manosque, la Région Provence Méditerranée demandera que le tableau des frais estimatifs présenté soit définitif, et que si une différence en plus ou en moins soit constatée, cette différence soit prise en charge par la Fédé (adopté à l'unanimité)

3- Motions :

a) Motions sur l'expérimentation d'une gouvernance mixte : élus du bureau à l'AG et responsables Régionaux/ Départements

Yves Huet présentera au CA cette motion au nom des AL présentes à cette réunion qui l'acceptent si elle n'est pas reprise par le CA

b) actions de partenariat avec des Associations gérants des hébergements de tourisme social fonctionnant sur du bénévolat (Auberges de Jeunesse, Groupement des Campeurs Universitaires, Club Alpin Français, ...)

Yves proposera au CA de débattre de ce sujet lors du congrès avec l'objectif de développer des actions de partenariat et de défense de nos spécificités avec ces Associations qui ont des valeurs qui nous sont proches (par ex : liens réciproques sur les sites internet respectifs, revendication commune auprès des pouvoirs ministériels, etc...)